



## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon  
Séance du 24 septembre 2019  
Présidence : Monsieur Christophe Naz

### **LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON**

Vu le préavis N° 20/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 30 août 2019 concernant l'Arrêté d'Imposition pour l'année 2020

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

ouï le Rapport de la Commission de Gestion et de Finance

accepte à l'unanimité le préavis N° 20/ Législature 2016-2021 définissant l'Arrêté d'Imposition pour l'année 2020 à 70% de l'Impôt Cantonal de base

Ainsi délibéré en séance du 24 septembre 2019

### **AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON**

Le Président

La Secrétaire



Christophe Naz

Monique Berney